

- Version originale publiée dans Libération le 22 mars 2025.

De l'idéal Olympique au repli identitaire : quand la politique instrumentalise le sport

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont incarné l'inclusion, le dépassement de soi et le vivre-ensemble. Pendant plusieurs semaines, la France a affiché un message d'universalité, où le sport se voulait un espace de mixité et de cohésion. À peine les Jeux terminés, cet élan est brisé par une proposition de loi portée par le sénateur Michel Savin et soutenue par Gérard Darmanin, ministre de la Justice, et Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur. Ce texte vise à interdire le port de signes religieux ostensibles dans les compétitions sportives officielles.

Pourtant, ce débat ne vient ni des fédérations, ni des athlètes, ni des instances sportives. Il ne vient pas non plus des collectivités locales, pourtant premières concernées par l'organisation et le financement du sport en France. Il est exclusivement porté par des responsables politiques qui utilisent le sport comme un levier d'instrumentalisation identitaire au service d'un agenda électoral. Le sport français n'a jamais eu besoin de cette loi pour fonctionner. S'il devient aujourd'hui un sujet de crispation nationale, ce n'est pas parce qu'un problème nouveau est apparu sur les terrains ou dans les vestiaires. C'est parce qu'il est devenu un terrain d'affrontement idéologique.

Depuis plusieurs années, la laïcité est détournée à des fins d'exclusion. La loi de 1905 garantit la séparation des Églises et de l'État et protège la liberté de conscience. Elle impose la neutralité aux agents du service public, mais pas aux citoyens. Or, cette proposition de loi modifie profondément cet équilibre en imposant une neutralité aux usagers du sport, ce qui n'a aucun fondement juridique. Une règle pensée pour encadrer l'État et ses institutions est aujourd'hui retournée contre des individus, non pour protéger le sport, mais pour exclure une catégorie ciblée de pratiquantes.

L'interdiction faite aux sportives de l'équipe de France n'a été qu'un premier signal. Désormais, c'est l'ensemble du sport amateur et professionnel qui est visé, avec une logique d'exclusion toujours plus large.

Cette position place la France dans une situation d'isolement total sur la scène internationale. Partout ailleurs, les instances sportives évoluent vers plus d'inclusion. En 2014, la FIFA a autorisé le hijab dans ses compétitions. En 2017, la FIBA a levé l'interdiction du voile pour les basketteuses. Les Jeux Olympiques accueillent depuis plusieurs éditions des athlètes de toutes confessions sans le moindre problème. Pourtant, en France, on persiste à restreindre l'accès au sport sous couvert d'une vision dévoyée de la neutralité.

Plus absurde encore, cette loi créera des situations inapplicables sur le terrain. Une discipline pourra être soumise à des règles différentes selon l'instance qui l'organise. Une joueuse pourra disputer un match de Ligue des Champions à Londres sous les couleurs de son club français... mais sera interdite de jouer le match retour en France.

Face à cette instrumentalisation politique du sport, le mouvement sportif français peine à porter une voix claire. Les fédérations, confrontées à des pressions politiques et à des

divergences internes, n'ont pas réussi à s'exprimer de manière unie et audible sur cette question. Quant au CNOSF, garant des valeurs olympiques, son silence laisse le champ libre à une décision qui engage pourtant l'avenir du sport français. Cette absence de position forte affaiblit le rôle du sport comme espace d'inclusion et de cohésion. À un moment où des choix structurants sont faits sans concertation avec les premiers concernés, il est impératif que le mouvement sportif reprenne la main sur son propre destin.

Les collectivités locales, qui financent la majorité des infrastructures et clubs en France, devront appliquer cette loi sans même avoir été consultées. Alors qu'elles garantissent l'accès au sport pour tous, elles devront gérer les licenciées exclues, les clubs en difficulté, les familles en détresse, et surtout des femmes privées de leur droit à pratiquer un sport qui les fait vivre, progresser et s'émanciper. Elles, qui luttent au quotidien pour rendre le sport accessible, devront assumer les conséquences d'une décision imposée sans concertation.

Si le sport cesse d'être un espace de liberté et de partage, alors que restera-t-il ? Dans une société où les fractures s'aggravent, où les clivages identitaires sont instrumentalisés à des fins politiques, le sport demeure l'un des derniers bastions du vivre-ensemble, où chacun peut partager la même passion, jouer avec et contre l'autre, dans le respect de règles communes.

L'héritage des Jeux Olympiques ne peut pas être celui de l'exclusion et de la division. Il doit être celui de l'unité et du respect des parcours de chacun. Jusqu'à présent, le monde du sport et les collectivités locales ont été mis devant le fait accompli. Mais ce débat doit avoir lieu là où il appartient : au sein du mouvement sportif, et non dans l'arène politicienne.

Il est essentiel que le débat ne soit pas confisqué par la politique, mais qu'il ait lieu au sein du mouvement sportif, des fédérations, des clubs et des collectivités. Saint-Denis, ville olympique et symbole du sport inclusif, se tient prête à y contribuer en accueillant un espace d'échange et de réflexion.

Le sport appartient à celles et ceux qui le pratiquent, qui l'organisent, qui le font vivre.

Il est temps de leur redonner la parole.